

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 14 et 15 DECEMBRE 2015**Point 3.1.7 de l'ordre du jour****Remplacement de divers véhicules et engins**

Conformément au programme de réinvestissement à long terme, élaboré depuis quelques années maintenant, le crédit d'investissement qui vous est proposé concerne le remplacement de véhicules existants.

1. 622.012 / Véhicule chargeuse de type Liebherr

Le véhicule en question date de 18 ans et une expertise doit avoir lieu au printemps prochain pour laquelle un montant d'environ Fr. 9'000.00 est à prévoir uniquement au niveau de la carrosserie. Quant aux frais de révision moteur et hydraulique, ils sont devisés à Fr. 6'000.00. De plus, l'ordonnance sur la protection de l'air oblige aujourd'hui à ce que nous équipions ce véhicule d'un filtre à particules. Cette chargeuse est utilisée pour le remplissage des bennes à la déchetterie, le chargement et la manutention des branches ainsi que pour les travaux de déneigement des places durant l'hiver.

Le véhicule de remplacement serait de type équivalent.

Le budget de cet achat, tenant compte d'une reprise de Fr. 10'000.00, est devisé à **Fr. 125'000.00.**

2. 622.056 / Balayeuse Bucher CityCat 2020

Il s'agit du remplacement de l'une des deux balayeuses mécaniques que nous possédons. Acquise en 2009, elle comptabilise déjà plus de 7'000 heures de travail. En fonction du prix de reprise proposé s'élevant à Fr. 40'000.00, il est plus judicieux d'investir dans une nouvelle machine que d'engager des frais de maintenance importants. En effet, le système articulé de ces engins très compacts sollicite fortement les mécanismes. Par conséquent, il est plus intéressant de procéder à son changement que de s'exposer à des frais d'entretien importants, inévitables.

Le coût de son remplacement par un véhicule similaire, de nouvelle génération soit type Euro VI, tenant compte d'une reprise de Fr. 40'000.00, est devisé à **Fr. 125'000.00.**

3. 622.026 / Tondeuse pour les terrains de football.

La tondeuse que nous possédons date de 2008 et a été utilisée durant 3000 heures, ce qui représente, à titre de comparaison, environ 200'000 km pour un véhicule motorisé. Si nous souhaitons la conserver, une révision complète devra être faite pour un coût d'environ Fr. 8'500.00. A noter également que la nouvelle génération de ces tondeuses bénéficie d'une conception plus compacte et robuste, avec un bac de ramassage agrandi de 50 % qui diminue le

nombre de navettes destinées à la vidange. De plus, une amélioration de la rigidité de l'ensemble donne une précision de coupe supérieure. L'entraînement se fait par une prise de force, soit pour la tondeuse soit pour le bac de ramassage, alors qu'aujourd'hui ce sont des courroies qui remplissent ce rôle, ce qui engendre de nombreuses réparations dues à l'usure de ces dernières.

Au vu des éléments ci-dessus, nous préconisons le changement de cette tondeuse au moyen d'un engin similaire de nouvelle génération. Le budget de cet achat tenant compte d'une reprise de Fr. 15'000.00 est de l'ordre de **Fr. 60'000.00.**

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 310'000.00 pour l'achat de ces trois véhicules.

Financement : par emprunt de Fr. 310'000.00 auprès d'un établissement financier

Amortissement : 15 % par année, dès 2017

Intérêts : 2 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud